



DÉLÉGATION DU BERRY

<https://berry.secours-catholique.org>

# Le dispositif du micro-crédit au Secours Catholique du Berry



ACCOMPAGNEMENT

08/02/2024

C'EST QUOI LE MICRO-CRÉDIT ?

Le micro-crédit est un prêt bancaire réservé aux personnes qui ne peuvent bénéficier d'une formule de financement ordinaire (chômeur longue durée qui vient de retrouver un emploi, projet d'auto-entrepreneuriat, parent isolé aux ressources modestes, etc ...)

Son montant est au minimum de 1.000€ et est plafonné actuellement à 8.000 €, pour une durée maximale de sept ans.

## POUR QUOI ?

- Maintien et retour à l'emploi
- Rebondir après un accident de la vie
- Aide à la réinsertion

## POUR QUI ?

- Ceux qui n'ont pas accès au crédit traditionnel
- Les travailleurs précaires (CDD, intérimaires,...)
- Les allocataires de minima sociaux
- Les jeunes sans possibilité de caution
- Les personnes en situation de handicap

## QUELS PROJETS ? Exemples

### **Mobilité :**



- Permis de conduire
- Véhicule
- Réparation

### **Équipement logement :**



- Électro-ménager
- Chauffage
- Caution de loyer
- Déménagement

### **Formation :**



- Études

### **Santé :**



- Prothèse
- Matériel lié au handicap

## LES GRANDES ÉTAPES

1. RDV entre la personne intéressée et l'équipe locale du Secours Catholique pour étudier sa situation personnelle et rassembler les documents nécessaires.
2. Si l'équipe juge que le dossier est recevable, il est transmis à la référente micro-crédit pour être expertisé.
3. L'expertise : étude de la recevabilité du projet et de la capacité de remboursement.
4. Si le dossier est recevable : montage global en lien avec la politique des aides du Secours Catholique et mise en place d'un plan de financement adapté.
5. Transmission par la référente micro-crédit du dossier aux banques.
6. Si acceptation par la banque, accompagnement individuel de la personne par l'équipe locale du Secours Catholique.
7. Bilan individuel en fin de contrat.

## NOS BANQUES PARTENAIRES

Nous travaillons avec plusieurs banques partenaires et en particulier, la Caisse d'Épargne et la BNP :

- Aucun frais de garantie
- Aucun frais de dossier
- Aucune caution personnelle demandée

## EXEMPLE de recours au micro-crédit

Caroline est maman seule avec deux enfants et travaille à 20 kms de son habitation. Sa voiture est tombée en panne et elle ne peut pas être réparée. Au Smic, elle est intérimaire et sa banque ne veut pas lui prêter. Elle sollicite le Secours Catholique pour une aide à l'achat d'un nouveau véhicule.

Après étude de son dossier, la banque, en partenariat avec le Secours Catholique du Berry, lui a accordé un prêt de 2.000€\*, remboursable en 36 mensualités de 59,05 €.

*\*Selon conditions du moment*

## CONTACTEZ UNE ÉQUIPE

Consultez nos ÉQUIPES

<https://berry.secours-catholique.org/notre-actualite/le-dispositif-du-micro-credit-au-secours-catholique-du-berry>